ART'STOM 2025
Association des Artistes Lorrains

GRANDE HALLE DE L'OCTROI - NANCY
Du samedi 31 mai au dimanche 15 juin 2025

Présentation

L'association des Artistes Lorrains, créée en 1892 à Nancy par Charles Gratia, a accueilli les plus grands noms de la célèbre Ecole de Nancy (Jacques et Louis Majorelle, Emile Friant, Victor Prouvé,…). Sa vocation, depuis sa création, est de promouvoir l'ART, encourager, soutenir la production artistique et contribuer à son rayonnement au niveau régional.

ART'STOM 2025, 129ème édition de l'exposition de l'association des Artistes Lorrains, est programmée du 31 mai au 15 juin sur le site de la grande halle de L'OCTROI, boulevard d'Austrasie à Nancy. C'est le rendez-vous incontournable pour de très nombreux artistes professionnels et amateurs désireux d'exposer dans un espace remarquable. L'Octroi est un lieu singulier au volume vitré, s'apparentant à l'architecture des halles Baltard. Aujourd'hui le quartier, entre Meurthe et Canal, est considéré comme le nouveau centre culturel de la ville de Nancy.

L'exposition accueille un grand nombre d'artistes plasticiens de la région Grand Est. L'accrochage et la scénographie pensée mettent en valeur l'éclectisme de leurs œuvres. En 2023, plus de 5 000 visiteurs ont apprécié cette manifestation pendant les quinze jours.

A noter, qu'à partir de 2025, l'exposition est désormais une biennale.

L'exposition ART'STOM 2025 est ouverte à :

- Toutes les techniques artistiques sauf la photographie.
- Aucun thème n'est imposé. Cependant, il est souhaitable pour contribuer à un accrochage harmonieux que vos œuvres soient de même inspiration et de même format.
- Une permanence est assurée par l'association tous les jours de 14h00 à 19h00.
- Votre présence, afin de permettre un échange avec les visiteurs, est vivement conseillée en particulier en fin de semaine. Il vous est également recommandé de nous fournir en quelques lignes votre démarche à propos des œuvres présentées.
- Performances, stages multi-techniques et conférences seront programmés. .
- Plusieurs Prix seront décernés aux différentes techniques par un jury.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
AVANT LE MARDI 29 AVRIL 2025

REGLEMENT

NOUVELLES CONDITIONS D'EXPOSITION

JURY SUR PHOTO(S)

La sélection des oeuvres pour l'exposition se fera uniquement sur photos.

Les photos seront à joindre sur le site avec l'inscription ou exceptionnellement imprimées sur papier et envoyées avec votre bulletin avant le 25 avril.

INSCRIPTION À ART'STOM AVANT MARDI 29 AVRIL

Utiliser le BULLETIN D'INSCRIPTION en ligne DE PREFERENCE ou en papier

Adhésion annuelle obligatoire 45 € donne accès à de nombreux avantages (voir annexe).

Les droits d'accrochage sont calculés en fonction du format des œuvres (voir bulletin d'inscription).

Conditions spéciales : accrochage gratuit pour les moins de 26 ans et les étudiants.

Inscription et paiement en ligne sur le site https://associationdesartisteslorrains.com : Accès au bulletin d'inscription. Suivre les instructions et procéder au e-règlement sécurisé de la banque CIC. Le mode 3D Secure assure l'authentification et permet de sécuriser le règlement effectué avant le 25 avril

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de ***l'association des Artistes Lorrains*** accompagné du bulletin signé, est À ENVOYER à Liliane VINCENT 21 rue Hector Berlioz 54460 LIVERDUN (trésorière de l'association)

DEPÔT DES ŒUVRES

VENDREDI 23 MAI de 14h à 18h & SAMEDI 24 MAI de 10h à 13h

GRANDE HALLE DE L'OCTROI

47 Boulevard d'Austrasie NANCY

Accès au site d'exposition de plain-pied.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION

SAMEDI 31 MAI 2025

La confirmation de l'heure du vernissage vous sera communiquée ultérieurement.

RETRAIT DES ŒUVRES

DIMANCHE 15 JUIN 2025 de 19h à 20h30

LUNDI 16 juin 2025 de 9h à 13h30

Aucune œuvre exposée ne sera retirée avant la clôture de l'exposition

SUITE DU REGLEMENT

ACHEMINEMENT DES ŒUVRES

Les artistes, qui le souhaitent, pourront avoir recours à un transporteur pour expédier et/ou retirer leurs œuvres à condition de respecter les dates de dépôt et/ou de retrait, et cela, à leurs frais.

VOS OEUVRES

Les œuvres présentées sont des créations strictement personnelles. Elles n'ont pas été réalisées lors de stages ou de cours et n'émanent d'aucune copie, même partielle d'œuvre originale ou éditée.

DESSIN, ENCRE, GRAVURE, PASTEL, PEINTURE

Vous pouvez exposer de 1 à 3 tableaux.
Pour les petits formats, une série de 4 petits tableaux est autorisée.

Pour **la cohérence de l'exposition**, il est souhaitable que vos œuvres soient :

- de même **format et de même orientation**
- de même inspiration
- de même technique

Dans le cas contraire, vos œuvres pourraient ne pas être exposées ensemble.

Un encadrement sobre **et identique** est demandé pour la totalité des œuvres.

Prévoir un système d'**accrochage solide** (2 pitons à l'intérieur du châssis ou du cadre, reliés par un fil de fer). Pas de sous-verre avec pinces.

Identifier vos œuvres avec les étiquettes fournies fixées AU VERSO **EN BAS À GAUCHE**.

SCULPTURE TOUTES TECHNIQUES

Pour **la cohérence de l'exposition**, il est souhaitable que vos sculptures soient de même inspiration et de même technique.

Vous pouvez exposer de 1 à 5 pièces

Fournir des socles propres et blancs ou métalliques.

Identifier vos oeuvres avec les étiquettes fournies, posées en bas et **À L'EXTÉRIEUR.**

POUR CANDIDATER : envoyer votre bulletin d'inscription + photo(s) avant le 25 avril

ASSURANCE

L'association décline sa responsabilité en cas de vol ou d'accident de toutes natures pendant l'exposition. Les artistes dégagent l'association de toutes responsabilités et renoncent à tous recours contre elle.

SUITE REGLEMENT

NOUVEAU

JURY SUR PHOTOS

Les photos envoyées pour le jury correspondent uniquement aux œuvres que vous souhaitez exposer. La qualité de vos photos est déterminante pour l'appréciation de vos œuvres et doivent répondre aux critères de qualité ci-dessous :

Format jpg ou jpeg **minimum 1- 2 Mo** pour les inscriptions en ligne

Haute définition (300dpi)

Attention pour les œuvres sous verre : prenez la photo sans le verre.

Lors de votre inscription en ligne : le téléchargement des photos se fait en même temps

Si usage du bulletin d'inscription papier, l'envoi de photo(s) se fait par mail à Claudine Bigaut

Ou exceptionnellement tirage(s) papier avec coordonnées joint au dossier à Liliane Vincent

Pour vous aider, vous trouverez sur notre site à la rubrique Expo tous les conseils utiles

La décision du jury est sans appel. Il se réserve le droit de refuser des œuvres copiées totalement ou même partiellement. En cas de refus du jury, les droits d'accrochage seront remboursés et les artistes seront prévenus rapidement.

Les membres du Jury, les artistes invités et les lauréats de l'année 2023 sont hors concours.

Plusieurs distinctions seront décernées lors du vernissage d'Art'Stom 2025 :
Prix de l'association des Artistes Lorrains 1 000 €
Prix de la Ville de Nancy 1 000 €
ainsi que plusieurs Prix et Mentions spéciales de nos partenaires et sponsors

Les lauréats d'Art'Stom 2025 autorisent l'association des Artistes Lorrains à reproduire les œuvres primées identifiées

PHOTO HAUTE DEFINITION POUR LE CATALOGUE

Un catalogue de grande qualité, relié au format 25 x 20 cm, d'une centaine de pages est réalisé à l'occasion de l'exposition. Les exposants ont la possibilité d'acheter une (ou plusieurs) page(s) pour y faire figurer **la (les) photo(s)** de votre (vos) œuvre(s) exposée(s). Le tarif de la page avec une photo est de 40 €.

Pour l'impression dans le catalogue, les caractéristiques et qualités exigées de vos photos sont :

Format pdf ou jpeg **5 Mo minimum – 10 Mo** maximum

Haute définition **(300dpi**)

La (les) photo(s) choisie(s) d'œuvre(s) exposée(s) pour l'impression sera À ENVOYER à :

Nicolette Humbert, photographe graphiste: nicolettehumbertmail@gmail.com

Pour vous aider à vérifier la qualité de vos photos, vous trouverez sur notre site à la rubrique EXPO tous les conseils utiles.

SUITE DU REGLEMENT

VENTE

Les artistes s'engagent à fournir un certificat d'authenticité.
L'association des Artistes Lorrains prélèvera 15% en cas de vente.

DROIT A L'IMAGE

Les exposants s'engagent à autoriser la reproduction de leurs œuvres identifiées par leur nom ou pseudo sur tous les documents et tous les supports relatifs à l'exposition Art'Stom (site internet, Presse, supports médiatiques, etc).

AIDE À LA VISITE DE L'EXPOSITION OPTIONNELLE

Pour nous aider à présenter vos œuvres aux visiteurs, il vous est conseillé de nous fournir en quelques lignes votre démarche artistique (espace prévu avec le bulletin).

L'acceptation de ce règlement est à valider sur le bulletin d'inscription.

COMMUNICATION AUTOUR DE L'ÉVÈNEMENT

Tous les médias seront concernés par notre campagne de communication. En plus de l'affiche, du flyer et du catalogue de l'exposition, France 3 Grand Est, la Presse régionale et spécialisée, nos pages Facebook, Instagram ainsi que le site de l'association des Artistes Lorrains relayeront l'Exposition Art'Stom au quotidien pour apporter le plus de visibilité possible.

Vous pourrez également consulter sur le site les Partenaires et Sponsors de notre évènement.

VOS CONTACTS

Claude SEMELET, Commissaire de l'exposition ART'STOM
06 10 07 73 74 claude.semelet@gmail.com

Claudine BIGAUT, Secrétaire de l'association
06 45 27 52 97 claudinebigaut@gmail.com

Vous pouvez suivre l'actualité de l'association.
Retrouvez documents et renseignements sur :
https://www.associationdesartisteslorrains.com

https://www.facebook.com/association-des-artistes-lorrains
Instagram artistes_lorrains

DATES À RETENIR	RECAPITULATIF POUR VOTRE PARTICIPATION À L'EXPOSITION ART'STOM 2025	
	ACTIONS	ADRESSES/ précisions
NOUVELLE DATE LIMITE d'inscription **MARDI 29 AVRIL**	**BULLETIN D'INSCRIPTION** **+ PHOTO(S) pour le JURY** **+ PAIEMENT EN LIGNE** SUR NOTRE SITE	Lien sur notre site sécurisé: https://www.associationdesartisteslorrains.com
	Ou exceptionnellement **Si INSCRIPTION PAPIER** BULLETIN + CHÈQUE l'ordre *association des Artistes Lorrains* **+ PHOTO(S) pour le JURY à ====>**	Envoi BULLETIN +CHQ à Liliane VINCENT 21 rue Hector Berlioz 54460 LIVERDUN claudinebigaut@gmail.com
JURY sur photo	**ATTENTION** Les photos envoyées **avec l'inscription seront pour le JURY** et sont celles **des œuvres que vous souhaitez exposer**	
Votre inscription sera enregistrée à réception de votre dossier complet (bulletin+photo+paiement)		
CATALOGUE	Pour faire figurer une ou plusieurs de vos œuvres exposées dans le catalogue	ENVOI DE VOS PHOTOS À la photographe graphiste nicolettehumbertmail@gmail.com
Lundi 5 mai	**JURY SUR PHOTO EXCLUSIVEMENT**	En cas de refus l'artiste sera prévenu par mail ou courrier
Vendredi 23 mai Samedi 24 mai	**DÉPÔT DES ŒUVRES** Vendredi 23 mai de 14h à 18h Samedi 24 mai de 10h à 13h	**GRANDE HALLE DE L'OCTROI** 47 Boulevard d'Austrasie NANCY Accès de plain-pied
Samedi 31 mai	**VERNISSAGE** ART'STOM 2025 *Heure à définir*	**GRANDE HALLE DE L'OCTROI** 47 Boulevard d'Austrasie NANCY
Dimanche 15 juin Lundi 16 juin	**RETRAIT DES ŒUVRES** Dimanche 15 juin de 19h à 20h30 Lundi 16 juin 10h à 13h30	**GRANDE HALLE DE L'OCTROI** 47 Boulevard d'Austrasie NANCY Accès de plain-pied

Informations et plan d'accès sur le site de l'association :
https://www.associationdesartisteslorrains.com

Secrétaire : Claudine Bigaut 06 45 27 52 97 claudinebigaut@gmail.com

https://www.facebook.com/association-des-artistes-lorrains
Instagram artistes_lorrains